

C.A.C.E.S. GRUE A TOUR – GME/GMA - R 477 CNAMTS

OBJECTIFS :

Permettre au participant de conduire à une grue à tour en sécurité.

Connaître la réglementation, les spécificités techniques et les risques liés à la conduite de cet engin.

Permettre à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite correspondante.

Obtenir, sous réserve de réussite à l'examen, le CACES® R477M Grues à Tour de cette catégorie.

PUBLIC

Toute personne amenée à utiliser régulièrement ou ponctuellement une grue à tour.

Savoir lire et écrire le Français. Maîtriser les 4 opérations de calcul de base

Posséder l'aptitude médicale.

QUALITES DE L'INTERVENANT

Formateur en prévention des risques professionnels et de conduite de grue à tour. Formateur mis à disposition par groupe de 3 stagiaires.

METHODES PEDAGOGIQUES

ACTIVE, PARTICIPATIVE, DIDACTIQUE, MAGISTRALE.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques et pratiques sont évalués en fin de formation.

Le stage est évalué par les participants.

MOYENS PEDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, films, support de cours pour les participants.

SUIVI & ASSISTANCE POST-FORMATION

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

C.A.C.E.S.

DUREE

3 jours soit 21 heures

PROGRAMME

THÉORIE

- Code du Travail et textes de la Sécurité Sociale
- Rôles et responsabilités de chacun
- Classification, caractéristiques principales et différents mécanismes des grues à tour
- Fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité
- Sécurité:

Principaux risques: chute de la charge, renversement, heurts, environnement ...

Lecture d'une plaque de charge, d'un abaque, d'un tableau et des aides à la conduite

Règles de stabilité: appuis, évaluation des charges, conditions d'équilibre, règles d'élingage

Distances de sécurité avec les conducteurs électriques

PRATIQUE

- Mise en service et vérifications:

Contrôle visuel de l'état de la grue à tour et de ses contacts avec le sol
Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité

- Manoeuvres:

Choisir un mouflage et réaliser des manoeuvres de changement (simple et double mouflage)

Elinguer ou surveiller l'élingage d'une charge

Effectuer les différents mouvements en simple/en combiné

Récupérer le balancement de la charge

Reposer la charge en un endroit précis visible

Reprendre la charge et la reposer en un endroit précis non visible en respectant les gestes de commandement et de communication

Utiliser correctement les aides à la conduite

Maîtriser la souplesse et la précision des manoeuvres

Remettre la grue à tour en configuration «hors service»

- Entretien:

Effectuer les opérations d'entretien courant et vérifier les différents niveaux

Rendre compte

TEST CACES®: Validité 5 ans

1 heure d'examen théorique en commun suivi de 45 min d'examen pratique par candidat

Il est possible de réaliser le passage de CACES grue à tour au sol et /ou en cabine